

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL « Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le lundi 23 novembre 2020 à 10 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 5 novembre 2020, le Comité syndical du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente en visio-conférence.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion ;
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Madame Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
Madame Sandra FAURE, Vice-Présidente de Durance Luberon Verdon Agglomération
Madame Martine THIEBLEMONT, représentant Provence Alpes Agglomération,
Madame Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Vice-Présidente du Conseil départemental ;

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, directrice administrative
Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint
Vanessa CHARLES, Directrice de la Culture du Conseil départemental
Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de Durance Luberon Verdon agglomération

Etait absent excusé :

Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes Agglomération, 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte.

Délibération n° 2020-25

OBJET : Demande de subvention 2021 dans le cadre du Contrat de ville
Durance Luberon Verdon agglomération – Au chœur des Plantiers

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Exposé des motifs –

Le conservatoire propose une action « Au chœur des Plantiers » dans le cadre du contrat de ville de Durance Luberon Verdon agglomération, qui se déroulera à l'école des Plantiers de Manosque. Le projet est programmé sur 3 années. Trois disciplines artistiques seront proposées pour l'année 2021 : initiation à la danse, orchestre à l'école et théâtre. Les moyens mis à disposition concernent l'intervention de 9 enseignants. Le coût prévisionnel pour l'année 2021 est estimé à 27 124 € et mobilisera le soutien financier de l'Etat, DLVA et la CAF.

– DECIDE –

D'approuver l'action « Au chœur des Plantiers » pour un montant de 27 124 € pour l'année 2021 dans le cadre du Contrat de Ville Durance Luberon Verdon ;

De solliciter les subventions les plus élevées auprès de l'Etat, de Durance Luberon Verdon agglomération et de la Caisse d'Allocations Familiales ;

Dit que la mise en œuvre de cette action est conditionnée à l'octroi des subventions de l'Etat, de Durance Luberon Verdon agglomération et de la Caisse d'Allocations Familiales ;

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2021 du Syndicat mixte de gestion ;

D'autoriser la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 23 novembre 2020.
La Présidente du Syndicat Mixte de Gestion,

Brigitte REYNAUD.

